

# Commune de Reuil en Brie

## Compte rendu du Conseil Municipal Extraordinaire du 16 avril 2010

Présents : Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absente excusée

Yvelise BITOUN qui a donné pouvoir à Sophie CORNILLET

La séance commence à 20h30.

Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

### Point supplémentaire à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour à savoir :

Inscription au Plan Départemental de Randonnée Pédestre

Adopté à l'unanimité

### Examen de l'ordre du jour

#### 1. Election du 3<sup>ème</sup> Adjoint

Suite au décès de Michel CEVAER 1<sup>er</sup> Adjoint, Monsieur le Maire propose de faire passer Catherine RIEHL 2<sup>ème</sup> Adjoint au rang de 1<sup>er</sup> Adjoint et Pascal CARBUCCIA 3<sup>ème</sup> Adjoint au rang de 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose M. Lucien DUBOIS comme 3<sup>ème</sup> Adjoint et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

M. Claude ROBBÉ se porte candidat.

Monsieur le Maire propose à chaque candidat de s'exprimer sur leur candidature avec le même temps de parole.

A l'issue d'un vote à bulletin secret, Monsieur Lucien DUBOIS est élu avec 13 voix sur 13.

#### 2. Election d'un titulaire et d'un suppléant à la CCPF

Suite au décès de Michel CEVAER, représentant titulaire à la CCPF, Monsieur le Maire demande aux suppléants s'ils sont candidats pour le poste de titulaire.

Claude ROBBÉ et Denis GEOFFROY se déclarent candidat.

Monsieur le Maire expose les enjeux de la CCPF et l'importance de siéger à chaque conseil communautaire.

A l'issue d'un vote à bulletin secret, Denis GEOFFROY est élu avec 7 voix contre 5 à Claude ROBBE et un bulletin blanc.

Monsieur le Maire demande ensuite les candidatures pour le poste de suppléant.

Monsieur Lucien DUBOIS se porte candidat et élu par 13 voix à l'issue d'un vote à bulletin secret.

#### 3. Réorganisation des Commissions

Monsieur le Maire propose de compléter et réviser les Commissions

- Bâtiments, Voirie et Matériel : Lucien DUBOIS intègre cette commission ;
- Urbanisme, Juridique et sécurité : Aucun changement ;
- Finances : Lucien DUBOIS devient Président et Claude ROBBÉ intègre cette commission ;
- Environnement et Chemins communaux : Aucun changement ;
- Ecole, Cantine et Etude : Aucun changement ;
- Information et Communication : Francis MOIGNOT intègre cette commission ;

- Associations, Fêtes et Cérémonies : Pascal CARBUCCIA intègre cette commission ;
- Liste électorale, Cimetière et Transport Communal : Aucun changement ;
- Relations Humaines : Aucun changement ;
- CCAS : Aucun changement.

La liste complète et actualisée sera prochainement diffusée.

#### **4. Inscription au Plan Départemental de Randonnée Pédestre**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'inscription au Plan Départemental de Randonnée Pédestre. Cette inscription permet une meilleure protection des chemins communaux.

Adopté à l'unanimité.

#### **5. Points divers.**

- Sophie CORNILLET demande si une journée verte sera organisée en 2010. Denis GEOFFROY indique que cette journée sera très probablement organisée en mai. La date sera prochainement diffusée.
- Claude ROBBÉ fait part de vitesses excessives dans la commune. Monsieur le Maire indique que de nouveaux contrôles seront effectués par les forces de l'ordre.
- Martine GOSSART indique que la tombe du soldat inconnu devra subir quelques réparations.
- Lucien DUBOIS demande si la commune a été informée des travaux programmés rue de Reuil par la commune de LA FERTE SOUS JOUARRE. Pascal CARBUCCIA répond par l'affirmative.
- Catherine RIEHL demande quelles sont les conditions de visite de la cantine. Monsieur le Maire indique que les parents d'élèves sont tenus de se présenter, soit au secrétariat, soit directement à la cantine. Une sonnette sera prochainement installée.
- Dominique BANCHEREAU demande si le remplacement des ampoules défectueuses de l'éclairage public est planifié. Pascal CARBUCCIA indique qu'il faut cependant bien répertorier les déficiences.
- Max VAUSSARD fait part de certaines nuisances rue de Rohan. Monsieur le Maire indique qu'il appartient à chacun d'aider la collectivité en signalant les actes délictueux.  
Max VAUSSARD indique également que le site internet de REUIL a été mis à jour pour la brocante qui se déroulera le 25 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 19 avril 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 19 avril 2010

Le Maire

Patrick ROMANOW